AIDES « PROJET CLUB »
PADEL – ACTIONS DE LANCEMENT

Objectifs :

. Contribuer au développement de la pratique du PADEL.

Critères d'éligibilité :

Actions de types :

. **Animations et/ou Découverte**,
. **Padel Féminin,**
. **Padel Santé ,**
. **Para Padel,**
. Etc.

- Minimum 6 séances sur 12 mois et minimum 6 participantes par séance.
- Encadrement : DE ou AMT.
- Obligation : licences FFT pour les participants.
- Justificatifs : factures prestation encadrement, listes des participants.
- 1 aide attribuée par club par an.
- Fiche Projet Club.

NB : les compétitions ne sont pas éligibles à une aide financière.

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Fiche Projet Club à renvoyer dûment complétée – accompagnée des justificatifs
le **31 juillet 2024 au plus tard par courrier ou mail** (mathieu.degout@fft.fr)